

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RECONDUCTION DE GRÈVE
17 MAI 2012

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture à 12h36

Proposée par Gabrielle Bellemare

Appuyée par Jean-Michel Savard

Adoptée à l'unanimité

0.2 Præsidium

Que Keena Grégoire et Sophie Rioux soient respectivement président et secrétaire de l'Assemblée générale.

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Jean-Philippe Bombay

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de remplacer le système de micros « premier tour » et « deuxième tour » par un système de micros « Pour » et « Contre ».

[La proposition est jugée irrecevable par la présidence.]

Appel de la décision du praesidium de ne pas recevoir la proposition privilégiée

Appel Battue à majorité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit le suivant :

Ordre du jour

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.4 Lecture et adoption des procès verbaux

0.5 Avis de motion

1. Reconduction

2. Positionnement

2.1 Interne

2.2 Externe

3. Procédure de clôture

Procès-verbal de l'Assemblée générale de reconduction de grève de la SOGÉÉCOM du 17 mai 2012.

3.1 Varia

3.2 Questions à l'exécutif

3.3 Levée

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par François Laroche

Adoptée à l'unanimité

0.4 Lecture et adoption des procès verbaux

Que l'on adopte tel quel le procès-verbal du 11 mai 2012.

Proposée par Louis-Philippe

Appuyée par Jérémy Ferland

Adoptée à l'unanimité

0.5 Avis de motion

Rien à signaler.

1. Reconduction

Considérant l'attitude antidémocratique et méprisante du gouvernement ;

Considérant l'atteinte portée par le gouvernement au droit fondamental de réunion des étudiant-e-s post-secondaires ;

Considérant que le gouvernement continue d'aller de l'avant avec ses politiques anti-sociales, visant à creuser davantage le déséquilibre social ;

Que la SOGÉÉCOM dénonce vivement le projet de loi spéciale qui vise à réprimer par la violence et la judiciarisation du conflit politique ;

Que la SOGÉÉCOM poursuive la grève ;

Que la SOGÉÉCOM profite du « lock-out » compris dans cette loi pour mettre en œuvre une période de perturbation économique d'envergure nationale, visant le déclenchement d'une grève sociale générale ;

Que la SOGÉÉCOM tienne une Assemblée générale de reconduction dès la reprise des sessions en août.

Proposée par Herman Goulet-Ouellet

Appuyée par Gabrielle Bellemare

Proposition d'amendement :

Que l'on rajoute à la proposition principale : « Que l'on intègre dans le protocole d'entente les étudiant.e.s ayant une preuve qui justifie le caractère d'urgence de l'obtention du DEC ».

Proposée par Annie-Éve Guay

Appuyée par Virginie Roy-DuFort

Proposition dilatoire que l'amendement soit mis aux voix immédiatement.

Proposée par Annie-Éve Guay

Appuyée par Jean-Philippe Bombay

Adoptée à majorité

Retour sur la proposition d'amendement :

Pour : 292, Contre : 531, Abstention : 77 ;

Battue à majorité

Proposition d'amendement :

De rajouter à la proposition principale : « Que l'on permette aux finissant.e.s en soins infirmiers de poursuivre leurs cours afin de les terminer avant le 08 août ».

Proposée par Phébiola Marcelin

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Proposition Sous-amendement :

Que l'on rajoute à l'amendement « et technique d'hygiène dentaire » après « soins infirmiers ».

Proposée par Marie-Soleil Fortin

Appuyé par Virginie Roy duFort

Rejetée à majorité

Proposition de question préalable sur le sous-amendement :

Proposée par Gabrielle Bellemare

Appuyée par Mathieu B. Girard

Adoptée à majorité

Retour sur la proposition d'amendement :

Battue à majorité

Proposition de question préalable sur la proposition principale :

Proposée par Jérémy Ferland

Appuyée par Guillaume Rousseau

Adoptée à majorité

Sur la principale :

Adoptée à majorité

2. Positionnement

2.1 Interne

Que la SOGÉÉCOM blâme l'administration pour son ingérence par l'envoi de MIO à l'ensemble des finissant.e.s.

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Simon Julien

Adoptée à Majorité

Proposition d'Amendement :

Que l'on rajoute à la fin de la précédente proposition : « et que l'on demande des excuses ».

Proposée par Samuel Amnay Ziani

Appuyée par Jean-Philippe Bombay

Adoptée à l'unanimité

Que l'on crée un comité de révision des statuts et règlements de la SOGGÉCOM.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Gabrielle Belmarre

Adoptée à l'unanimité

Que l'on crée le Comité MESNQ.

Reprise de l'avis de motion déposé lors de l'Assemblée du 9 mai 2012 par Jacques-Yves Roy

Appuyée par Nicolas Nguyen

[Proposition jugée irrecevable par la présidence.]

Appel de la décision de la présidence de ne pas recevoir la proposition.

Appel battue à majorité

Que la SOGÉÉCOM exige la démission de l'ensemble de l'administration.

Proposée par Jean-Philippe Bombay

Appuyée par Jacques-Yves Roy

Battue à majorité

Considérant le caractère très antidémocratique des demandes d'injonction.

Considérant que la SOGÉÉCOM aime la démocratie.

Que la SOGÉÉCOM dénonce la judiciarisation du conflit étudiant ;

Que la SOGÉÉCOM produisent du matériel d'information concernant la gravité du recours aux demandes d'injonctions ;

Que la SOGÉÉCOM prenne les moyens de diffuser massivement ce matériel d'information.

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Jean-Michel Savard

Adoptée à majorité

2.2 Externe

Que la SOGÉÉCOM s'oppose à la participation de l'ASSÉ ou de la CLASSE à quelconque conseil provisoire ou permanent sur la question de la gestion universitaire tel que proposée par le gouvernement Libéral.

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Julien Thibault

Adoptée à majorité

Que la SOGÉÉCOM organise un rassemblement au collège Lionel-Groulx.

Proposée par Olivier Grandmon

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Proposition d'amendement :

Que l'on rajoute : « festif, dans le but de faire valoir notre malaise face aux injonctions ainsi que les positions de la SOGÉÉCOM » après « rassemblement ».

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Jacques-Yves Roy

Adoptée à majorité

Retour sur la proposition principale :

Adoptée à majorité

3.Procédure de clôture

3.1 Varia

Rien à signaler.

3.2 Questions à l'exécutif

Rien à signaler.

3.3 Levée à 15h26

Proposée par Jacques-Yves Roy

Appuyée par Julien Thibault

Adoptée à l'unanimité